

AGENCE BOIXADERA DE NARBONNE PLAGE

Honoraires au 14 août 2018

❖ VENTES SUR HABITATIONS /TERRAINS/COMMERCES

Type de mandat Tranches de prix de vente	MANDAT DE VENTE AVEC HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR	MANDAT DE RECHERCHE AVEC HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR
Jusqu'à 49 999 euros	9.5 % TTC *	9.5 % TTC *
De 50 000 euros à 59 999 euros	9 % TTC *	9 % TTC *
De 60 000 euros à 69 999 euros	8 % TTC *	8 % TTC *
De 70 000 euros à 79 999 euros	7 % TTC *	7 % TTC *
De 80 000 euros à 99 999 euros	6.5 % TTC *	6.5 % TTC *
De 100 000 euros à 119 999 euros	6 % TTC *	6 % TTC *
De 120 000 euros à 139 999 euros	5.5 % TTC *	5.5 % TTC *
De 140 000 euros à 399 999 euros	5 % TTC *	5 % TTC *
Au-delà de 400 000 euros	4.5 % TTC *	4.5 % TTC *

Les annonces mentionnent si les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur

- ❖ TARIFS HONORAIRES DE GESTION : 7.20 % TTC * sur les sommes encaissées soit 6 % HT
- ❖ ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS ET DETERIORATIONS IMMOBILIERES : 2.90 % TTC sur les loyers et charges
- ❖ PROTECTION JURIDIQUE :
 - Bail habitation : forfait annuel 69.00 euros TTC
 - Bail meublé : forfait annuel 79.00 euros TTC
 - Bail commercial : forfait annuel 105.00 euros TTC

❖ HONORAIRES DE LOCATIONS POUR BAIL D'HABITATION VIDE ET MEUBLEE A LA CHARGE DE CHAQUE PARTIE BAILLEUR ET LOCATAIRE :

Surface habitable dite « Boutin »	Honoraires visites, constitution du dossier et rédaction de bail	Honoraires réalisation Etat des lieux	Honoraires d'entremise et de négociation à la charge du bailleur	Total TTC * au m2
De 0 à 29.99 m2	8 €uros	3 €uros	gratuit	11 €uros
De 30 à 49.99 m2	6 €uros	3 €uros	gratuit	9 €uros
De 50 à 69.99 m2	5 €uros	3 €uros	gratuit	8 €uros
De 70 à 99.99 m2	4 €uros	3 €uros	gratuit	7 €uros
De 100 et plus	3 €uros	3 €uros	gratuit	6 €uros

❖ HONORAIRES DE LOCATION POUR LES AUTRES BAUX A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- Bail professionnel ou commercial : 12 % TTC* du loyer annuel hors charges soit 10 % HT
- Bail de droit commun : 12 % TTC* du loyer annuel hors charges soit 10 % HT

(garage, parking ou résidence secondaire)

❖ AVIS DE VALEUR :

- Sur la commune de NARBONNE PLAGE (11100) : 200.00 euros TTC* soit 166.67 euros HT

❖ MEDIATION DE LA CONSOMMATION – REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

Pour tout litige afférent à l'exécution du présent mandat, le mandant, s'il est un « consommateur » au sens de l'article liminaire du code de la consommation, est informé qu'il peut saisir le médiateur de la consommation, soit par voie électronique à : www.ANM_CONSO soit par courrier postal à l'attention de ANM CONSO, 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS ⁽⁴⁾.

Dans l'hypothèse où le mandant n'a pas la qualité de consommateur, il a la possibilité de saisir le Département Qualité de la FNAIM à l'adresse ci-dessus ou la chambre syndicale FNAIM départementale sise à : Narbonne, 18 quai Vallière

*Taux TVA en vigueur à ce jour 20 %